

Prolongation des terrasses en ville de Genève

Nous avons été entendus par le Conseil Administratif de la ville de Genève.

Un remerciement particulier est adressé à la Conseillère Administrative, Mme Barbey-Chappuis, pour son écoute et son soutien.

Tous les cafetiers-restaurateurs recevront un courrier de la part de la ville de Genève leur donnant les informations nécessaires pour déposer leur requête d'exploitation de terrasse en période hivernale.

Et comme cette prolongation est également gratuite, c'est pour nous une deuxième satisfaction.

Votre Président